



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 22 juin 2021

AVIS A LA POPULATION

No 08/21

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Nous vous informons que la prochaine Assemblée communale aura lieu le **Jeudi 8 juillet 2021, à 20h00 à la Maison des Œuvres (grande salle).**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 janvier 2021
2. Discuter et approuver les comptes 2020 ; approuver les dépassements budgétaires
3. Discuter et voter le droit de citer des personnes suivantes :
 - Madame Isabelle Verdot Rouvroy
 - Monsieur Eric Rouvroy
 - Monsieur Youssef Badie
4. Discuter et voter le règlement du statut du personnel
5. Discuter et voter la modification du règlement d'organisation et d'administration
6. Nomination d'un membre à la Commission d'école du Cercle scolaire de La Courtine
7. Divers et imprévus

Les règlements des points 4 et 5 sont déposés publiquement et consultables au bureau communal ainsi que sur le site internet de la commune durant le délai légal de vingt jours avant et vingt jours après l'assemblée communale du 8 juillet 2021.

Le Procès-verbal de l'Assemblée communale peut être consulté au secrétariat communal, sur le site internet « lajoux.ch » et au panneau d'affichage public.

Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit au Secrétariat communal au plus tard 1 jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci.

L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal est approuvé sans lecture.

CONSEIL COMMUNAL

CIRQUE CHNOPF

Le Cirque Chnopf sera présent à Lajoux du 28.07 au 01.08.2021 sur la place de l'école.

Les heures de spectacle sont les suivantes :

Mercredi	16h30
Vendredi	19h30
Samedi	19H30
Dimanche	16h30



PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE – INFORMATION

Le Canton du Jura poursuit sa transition numérique avec JURAC, l'application électronique pour le dépôt et le traitement des demandes de permis de construire. La digitalisation doit permettre d'augmenter l'efficacité et l'efficacités des processus, en améliorant les flux d'information entre les nombreux acteurs qui interviennent sur les demandes de permis de construire (requérants, architectes, communes, services cantonaux, Etablissement cantonal d'assurance, etc.). A titre d'exemple, un requérant ou son architecte recevra des notifications permettant de suivre le traitement du dossier ou demandant de fournir des compléments en cas besoin.

Après une première phase d'introduction auprès de sept communes durant le premier semestre 2021, l'application est ouverte à toutes les communes.

À partir du 1^{er} juillet 2021, tous les dossiers de demande de permis de construire – petits et grands – sur le territoire communal doivent être déposés et traités avec l'application JURAC. Celle-ci est à disposition sous la rubrique Environnement / Constructions du guichet virtuel de l'État sous <https://guichet.jura.ch>. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sous <https://www.jura.ch/jurac>.

Les dossiers déposés jusqu'au 30 juin 2021 ou en cours à cette date continuent d'être traités en dehors de JURAC.



TOURNAGE D'UN FILM LE 7-8-9 JUILLET 2021 - ETANG DOS LE CRAS

Nous vous informons qu'une équipe de tournage sera présente à l'étang Dos le Cras aux dates susmentionnées.

Le village de Lajoux a été choisi pour y tourner quelques scènes d'un film, tiré d'un livre pour enfants « Räuber Hotzenplotz » d'Otfried Preussler.

Afin d'éviter de voir apparaître des véhicules sur les images, le trafic sur la route menant à la gare pourra être mis en attente pour une durée de maximum 15 minutes et ceci uniquement lors du tournage des séquences. Le reste du temps, la route pourra être empruntée normalement.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre compréhension.

AVIS DE CONSTRUCTION

Requérants : **Mme et M. Jacqueline et Théo Gerber**, Dos les Laves 143, 2718 Lajoux

Projet : **Construction d'un couvert à voiture** sis sur la parcelle n° 588 au lieu-dit « Dos-les-Laves » en zone d'habitation (HA)

Matériaux : Ossature : Bois recouvert de polycarbonate

Dimensions : longueur 9,80 m / largeur : 3,8 m / hauteur : 2,50 m

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au 8 juillet 2021, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).

AVIS DE CONSTRUCTION

Requérant : **M. Flavio Ottardi**, Haut de Fornet 83, 2718 Lajoux

Projet : **Pose d'un Velux et de quatre fenêtres côté Nord** sis sur la parcelle n° 239 au lieu-dit « Haut du Village » en zone centre (CA)

Matériaux fenêtres : PVC

Dimensions fenêtres : hauteur 1,20 m / largeur : 0,80 m

Dimensions Velux : hauteur 0,70 m / largeur : 0,50 m

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au 8 juillet 2021, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).

AVIS DE CONSTRUCTION

Requérant : **M. Nicolas Gogniat**, Haut du Village 24, 2718 Lajoux

Projet : **Installation d'une pompe à chaleur** sise sur la parcelle n° 406 au lieu-dit « Haut du Village » en zone centre (CA).

Dimensions : longueur : 106 cm largeur : 80 cm
 hauteur totale : 185 cm

Dépôt public de cette demande, avec plans, jusqu'au 8 juillet 2021, au Secrétariat communal de et à 2718 Lajoux où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement (Date du timbre-poste faisant foi).